



Janvier 2001

Contenus pour l'éducation et nouvelles technologies

Cette note contient le compte rendu du débat organisé par la Guilde sur *Contenus pour l'éducation et nouvelles technologies* dans le cadre du forum des associations étudiantes organisé par Animafac le 3 mars 2001 à la Villette.

Site WEB du forum : <http://forum2001.animafac.org>

Participants au débat

- B. Bost et P. Degiovanni : garp.univ-bpclermont.fr/guilde/
- Marie Plassard : www.momes.net,
- François-Xavier Priollaud : revue Labyrinthe,
- Arnaud Boyer : www.zetud.fr

1 L'expérience de momes.net

Marie Plassard était institutrice et s'est très vite posée le problème du partage de contenus pour les enfants via Internet (jeux, histoires, comptines, etc.). Elle a donc monté un serveur WEB qui a très vite connu un développement fulgurant. Ce serveur a entraîné un très grand nombre de sollicitations par email qui ont conduit Marie Plassard à voir dans quelle mesure elle pouvait se libérer du temps pour faire vivre le site. Actuellement, [momes.net](http://www.momes.net) a environ 200 000 utilisateurs et a un impact d'environ un million de pages vues par mois.

Marie Plassard a donc exploré diverses possibilités de détachement. Le cabinet de Cl.Allègre a même envisagé un détachement dans une entreprise comme Vivendi ou France Télécom, mais sans succès. Au bout d'un certain temps, il est apparu qu'aucune possibilité de détachement au sein de l'institution n'existe pour ce type de mission. Après cette première phase, Marie Plassard a exploré la création d'entreprise avec la bénédiction de l'Education Nationale. Mais elle a rencontré de nombreuses difficultés :

- Les difficultés concrètes liées à la création d'entreprise : connaissance de la réglementation et des procédures. Où trouver l'information, comment se former quand on vient d'un monde totalement étranger à cette problématique ?
- Les attentes de son associé qui attendait un retour sur investissement fort et rapide alors que cela ne s'est pas produit. Il faut souligner que [momes.net](http://www.momes.net) s'est toujours refusé à adopter un comportement "marchand" qui l'aurait conduit à faire payer les contenus proposés et à vendre les données nominatives concernant les enfants qui utilisent le site.

En fait le point principal est la difficulté pour arriver à un équilibre financier : le marché n'apparaît pas vraiment solvable sauf à demander aux utilisateurs un micropaiement (10 F) pour s'abonner au site. Or rien n'existe pour cela (coût économique de la collecte). Le financement par la publicité qui a marché dans les premières années de l'Internet ne permet plus d'arriver à maintenir l'équilibre financier.

Actuellement, la survie de `momes.net` n'est absolument pas assurée même sur le court terme.

2 Les modèles économiques

La discussion qui a suivi a permis de dégager un certain nombre de difficultés génériques à la mise en place d'un serveur de contenus pour l'éducation dans le cadre non marchand.

Tout d'abord, il apparaît que l'offre d'outils disponibles à faible coût a considérablement évolué. De nombreux fournisseurs d'accès permette ainsi des formules avec divers outils standard pour développer un site WEB : moteur de recherche, base de donnée, outils de composition de page WEB, listes de diffusion et chats.

Néanmoins, si ces outils permettent de développer un site où la production de contenu est faite par les animateurs du site, ils ne sont pas assez élaborés pour la mise en place d'un véritable site coopératif où les usagers peuvent fournir du contenu. La Guilde en a fait l'expérience ces dernières années : le développement des pages WEB associées à un contenu produit par les Guildeurs est un problème infiniment moins complexe que le développement de services semi-automatiques ou complètement automatiques qui seuls permettent au site de prendre une dimension fortement coopérative sans nécessiter de moyens humains importants. Plus on veut diminuer la dissymétrie entre producteurs de contenus et usagers du site (transformer les usagers en acteurs), plus cela nécessite des outils complexes et spécifiques.

Une des premières difficultés est le manque d'une *force de développement d'outils logiciels personnalisés pour les serveurs coopératifs*.

Un autre problème est celui du financement de l'activité. S'il apparaît que le matériel informatique ou l'accès réseau ne sont plus des problèmes, des moyens doivent être mobilisées pour d'autres activités :

- *Activité de communication* : graphisme, supports de publicité, mailings de plaquettes, déplacements, etc. Cela est de plus en plus indispensable afin d'assurer qu'un site ne concerne pas qu'une population marginale.
- *Protection juridique* : dépôt et protection de noms (marques et noms de domaine), dépôt de copies des contenus chez un huissier ou dans des agences spécialisées pour disposer de preuves en cas de problèmes liés au droit d'auteur, potentiellement aussi les brevets utilisés dans une optique défensive et non lucrative.
- *Emploi de personnel* : de loin les frais les plus importants. C'est pourtant nécessaire à partir d'une certaine taille et aussi parce que parfois, la compétence ne se trouve pas parmi les bénévoles de l'association. C'est le cas sur des fonctions d'ingénierie système, de graphisme et de communication.

Parmi les participants, divers modèles économiques sont utilisés. Le premier constat qui est ressorti des diverses interventions est que le problème du financement se pose indépendamment

de la structure juridique retenue pour monter l'activité (association, SCOP ou SARL principalement). L'autre constat est que le paiement des contenus eux-mêmes par l'utilisateur final peut difficilement être utilisé car il se heurte à la contrainte de solvabilité des usagers, c'est à dire à la culture de la gratuité sur le réseau pour ce type de serveur.

- **La publicité** : c'est le mode de financement de momes.net. Il a permis le fonctionnement du site jusqu'à l'année dernière mais cela ne suffit plus vu la chute des tarifs pour la publicité pour Internet.
C'est là le principal problème de ce mode de financement : il semble s'essouffler.
- **La souscription** : cette technique a été utilisée par la Guilde en 1998-1999, ce qui a permis une collecte de près de 17 kF. Curieusement, peu de dons individuels ont été enregistrés, mais les associations de doctorants se sont mobilisées, ce qui constitue une forme de mutualisation du don individuel.
Si on ramène le montant total de la souscription au montant atomique autorisé (30 F), la souscription lancée par la Guilde aura rapporté l'équivalent de 600 contribution atomiques, à comparer à l'ordre de grandeur de 40 000 usagers.
- **La vente de dérivés** : il peut s'agir de services plus élaborés construits à partir d'un contenu de base gratuit (*cf* l'association de doctorants Contact à Montpellier), ou de biens matériels associés à un contenu numérique (impression numérique d'ouvrages, méthode envisagée par l'ANDES par exemple et utilisée par Labyrinthe), ou encore d'études statistiques sur le public du site (méthode envisagée par le site Zetud pour les étudiants).

Au-delà du potentiel économique de ces techniques, qui dépend de l'offre de contenu et de services proposée, la collecte de fonds se heurte à des problèmes concrets. En particulier, comment organiser à faible coût la collecte de micropaiements (typiquement de 10 à 100 francs) ? La collecte par chèques n'est acceptable que pour une association et doit probablement rebuter nombre de contributeurs potentiels¹. La mise en place d'un système de paiement par carte engendre un coût supplémentaire qui peut s'avérer rédhibitoire.

Ce problème est à rapprocher de celui que connaissent les sharewares. Dans ce cas, une solution originale existe grâce à l'association Litiel qui accepte les micropaiements sous diverses formes (virements et paiements par cartes) et reverse le montant au bénéficiaire.

¹Voir le faible nombre de contributions à la souscription lancée par la Guilde.